

L'entrée en ESAT des personnes handicapées psychiques : enjeux institutionnels et conséquences sur les trajectoires individuelles

Élodie HENNEQUIN, doctorante CMH sous la direction de Florence Weber

elodie.hennequin@gmail.com

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), nouvelle appellation des centres d'aide par le travail (CAT) depuis 2005, sont des établissements médico-sociaux qui proposent un travail rémunéré, un accompagnement médico-social ainsi que fréquemment un foyer de logement à des personnes adultes reconnues handicapées, bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH). Une minorité de ces établissements sont « spécialisés »¹ dans l'accueil de personnes atteintes de handicaps psychiques. Selon quelles spécificités s'effectue le recrutement en ESAT dans le cas du handicap psychique, et quel rôle est susceptible de jouer l'entrée dans ce type de structure dans le parcours professionnel de ces personnes ?

Une immersion ethnographique dans un ESAT public attaché à un hôpital psychiatrique, accueillant de ce fait une majorité (environ 60 %) de personnes atteintes d'un handicap psychique permet de dégager plusieurs enjeux autour du processus d'intégration d'une personne handicapée psychique dans ce type d'établissement. Pour les professionnels, le fait d'accueillir, selon eux, de plus en plus souvent ce type de handicap est vécu comme un défi en termes de compétences et de capacités d'encadrement (absence ou manque de personnel formé à la prise en charge des troubles psychiques), ainsi qu'en ce qui concerne les modalités de « mise au travail » (troubles, bizarreries du comportement des personnes handicapées psychiques souvent opposés à la « docilité » des déficients intellectuels). Au contraire, les capacités intellectuelles préservées des handicapés psychiques peuvent être perçues comme un atout productif par rapport au handicap intellectuel.

Pour les personnes elles-mêmes, la reconstitution des trajectoires indique des stratégies d'entrée très variées en fonction du type de pathologie, de l'âge de reconnaissance du handicap, du type de scolarité (ordinaire ou spécialisé) ainsi que de l'existence ou non d'un parcours professionnel antérieur. Pour une nette majorité d'entre elles et pour leurs proches, l'intérêt de l'entrée en ESAT réside avant tout dans les garanties offertes en termes de protection sociale et de stabilité d'emploi, notamment face à un marché de l'emploi devenu de plus en plus instable et inaccessible à l'extérieur, comme en témoigne Christian, « Bac + 5, psycho + 25 ». Mais le manque de variété des tâches ainsi que de formations qualifiantes au sein des ESAT font que ces types d'établissements offrent peu de perspectives (notamment de retour vers le milieu ordinaire de travail) à leurs usagers, qui doivent en contrepartie accepter de restreindre de façon définitive leurs ambitions socioprofessionnelles.

1 Il n'existe en réalité pas de spécialisation officielle. Ce sont le type d'encadrement médico-social proposé, la nature des activités, et enfin surtout une tradition institutionnelle (la majorité des ESAT sont tenus par des associations spécialisées dans le handicap mental, en particulier l'union nationale des associations des parents, de personnes handicapées, et de leurs amis, ou UNAPEI) qui conduisent à recruter majoritairement tel ou tel type de handicap (mental, psychique ou moteur).